

Mise à jour de la liste des Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon - 2020

rédaction Dominique TISSIER

Les progrès en matière d'analyse ADN et en particulier de l'ADN mitochondrial des différents taxons de la faune sauvage permettent d'améliorer nos connaissances sur leurs liens de parenté phylogénétique et, par suite, de remettre périodiquement à jour la classification systématique des espèces. Pour les Oiseaux de France, la dernière publication de la **Commission de l'Avifaune Française** (DUFOUR *et al.* 2020) a rendu compte de quelques modifications qui entraînent une retouche minime de la liste des Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon.

La seule modification à faire concerne ce qu'on appelait l'**Oie des moissons**.

Ancienne classification :

Oie des moissons *Anser fabalis*

Avec deux sous-espèces :

Anser fabalis fabalis (dite Oie de taïga)

Anser fabalis rossicus (dite Oie de toundra)

La première était d'apparition rare, mais régulière, surtout dans le nord de la France jusqu'aux années 1980, puis s'est considérablement raréfiée pour devenir très accidentelle dans notre pays et d'ailleurs soumise depuis 2006 à homologation nationale par le CHN. Les causes présumées sont la modification des pratiques agricoles et une pression cynégétique trop importante, en particulier en baie de Somme qui était son principal site d'hivernage français. Elle niche dans la taïga de Russie occidentale et de Scandinavie.

La seconde, qui niche à des latitudes plus hautes, dans la toundra scandinave, en Russie et en Sibérie occidentale, est moins rare, mais les effectifs hivernants diminuent également, probablement à cause de l'élévation des températures hivernales (DUBOIS *et al.* 2008) ; elle hiverne d'octobre à février dans le nord de l'Europe, mais en nombre de plus en plus faible en France (lac du Der-Chantecoq et surtout cours alsacien du Rhin).

Les données anciennes du Rhône, telles que relevées au XIX^e siècle dans le *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* (OLPHE-GALLIARD 1891 – pages 47 et 48) se rapportent aux deux sous-espèces, dénommées alors *arvensis* pour *fabalis* et *segetum* pour *rossicus*.

199. ANSER SEGETUM. Commun en Hiver. (*Ibid.*, V, p. 51).

ANSER ARVENSIS, Naum. — ANSER SEGETUM, Brehm.
Bec allongé, teinte jaune très étendue.

« Rencontré une fois au marché de Lyon, en 1855 ¹, une Oie
« qui, d'après son bec, me paraît être l'*Anser arvensis*.
« Naum.).

(Lettre au D^r Ed. Baldamus, 1855. *Naumannia*, 1855, p. 404,
ligne 10, par le bas).

Ci-dessus un court extrait de l'ouvrage de 1891.

Ci-dessous ce qu'on en disait lors de notre reprise commentée du catalogue d'OLPHE-GALLIARD dans le numéro 48 de *l'Effraie* (TISSIER 2018) :

ANSER SEGETUM. Oie des moissons *Anser fabalis*

Commun en Hiver.

ANSER ARVENSIS, Naum. — ANSER SEGETUM, Brehm.

Bec allongé, teinte jaune très étendue.

« Rencontré une fois au marché de Lyon, en 1855, une Oie qui, d'après son bec, me paraît être l'*Anser arvensis*. »

NOTE 2018 : pour la plupart des auteurs, il y a deux sous-espèces de l'Oie des moissons : *Anser fabalis fabalis* autrefois *Anser arvensis* (Oie de la taïga) et *Anser fabalis rossicus* ou *Anser serrirostris rossicus* ou autrefois *Anser segetum* (Oie de la toundra), mais la systématique de ces oies est encore discutée.

OLPHE-GALLIARD cite donc bien, dans son catalogue, les deux sous-espèces, élevées aujourd'hui au rang d'espèces.

En effet, voici la nouvelle classification donnée par la CAF et reprise dans la liste des Oiseaux de France (CAF 2020). La CAF précise toutefois qu'elle suit l'*International Ornithologist Congress* (IOC), qui lui-même suit l'*American Ornithologists' Union* (AOU 2007), mais elle reconnaît que cette distinction est incertaine, avec un fort chevauchement morphologique entre les deux espèces.

Nouvelle classification :

- **Oie de taïga** *Anser fabalis*
- **Oie de toundra** *Anser serrirostris rossicus*

Notons que, d'après l'ouvrage d'OLPHE-GALLIARD, ces deux oies étaient déjà considérées comme espèces distinctes, *segetum* et *arvensis*, à son époque (débat encore d'actualité, semble-t-il).

Si l'on se reporte maintenant à notre base de données *Visionature*, on trouve :

The screenshot displays three records from the Visionature database. The first record is dated 'mercredi 29 décembre 2010' and is titled 'Joux / Arnas (69)'. It reports '5 Oies des moissons (*Anser fabalis*)' with a note: 'Remarque : - - - gravières et eau gelée dans les champs (crue Saône) / Origine : CORAFS'. The second record is dated 'Pré de Joux / Arnas (69)' and reports '5 Oies des moissons (*Anser fabalis*)' with a note: 'Remarque : au moins 4 de sp rossicus'. It includes a small photograph of a group of geese. The third record is dated 'samedi 4 février 2006' and is titled 'Lac du Drapeau / Décines-Charpieu (69)'. It reports '1 Oie des moissons (*Anser fabalis*)' with a note: 'Remarque : Donnée ancienne mise sur site pour mémoire, photos à dispo. Ssp rossicus. Au passage, je ne trouve pas de trace de cette donnée dans les rapports CHR donc s'il faut faire une fiche, je m'y colle...' and a detail: 'Détail : 1x (posé)'.

On constate *de facto* la rareté de l'espèce avec trois données seulement, dont deux se rapportent certainement aux mêmes individus ! Et bien de l'espèce *A. s. rossicus* non encore reportée comme telle dans les bases.

D'autres citations sont classées en oies indéterminées, car vues de trop loin en vol migratoire.

J'avais toutefois souvenir de ma "coche" d'Oie des moissons faite au Grand Large (Meyzieu) à une époque où je n'avais encore que quelques années d'expérience en ornithologie, mais étais bien aidé et souvent accompagné d'Alexandre RENAUDIER, plus jeune que moi, mais déjà bien meilleur naturaliste.

La base de données *Visionature* n'existait pas encore.

J'ai donc repris mes carnets ornithologiques annuels. Celui de 1989 contient les observations du 10 décembre, faites avec Alexandre RENAUDIER, Laurent MANDRILLON et deux autres personnes dont je n'avais pas noté les noms :

10 décembre 1989

Grand Large : Oie des moissons

Posé sur l'eau au milieu du plan d'eau, puis envol et après 3 ou 4 passages, se repose sur l'eau. Base du bec sombre, bec majoritairement plutôt jaunâtre, fin liseré blanc aux plumes du dessus.

On peut donc la classer aujourd'hui en Oie de taïga *Anser fabalis*.

D'où l'importance de nos carnets de terrain, surtout à une époque où les bases de données informatisées n'existaient pas encore !



Photo n°1 : Oies de taïga *Anser fabalis*, Jari PELTOMÄKI in <https://www.unep-aewa.org/fr>

Pour mémoire, les différences entre les deux espèces sont minimales :

Plus petites, à pattes orangé et à coloration plus sombre que l'Oie cendrée *Anser anser*, surtout sur le dessus et les couvertures alaires, très farouches à cause de la chasse, elles sont distinguées principalement par le bec. Celui de l'Oie de taïga est plus long, avec presque toujours davantage de jaune-orangé et uniquement du noir à la base. Celui de l'Oie de toundra est plus court, plus épais à la base, sombre avec souvent une très petite portion d'orangé ou de rougeâtre. L'Oie de toundra est légèrement plus petite que l'Oie de taïga, mais cette différence ne pourrait être utilisée qu'en comparaison directe et, de plus, il y a des variations individuelles de taille.

Que l'Oie de toundra ait été donnée comme « commune en hiver » par OLPHE-GALLIARD en 1855 souligne, encore une fois, si besoin était, les profondes modifications qu'ont subies les écosystèmes depuis lors !

En conclusion, ces données de 1855 et de 1989 pour l'une, et celles de 2006 et 2010 pour la seconde, permettent d'ajouter les deux taxons Oie de taïga et Oie de toundra à notre liste des Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon, en lieu et place de l'Oie des moissons.

Ce qui amène le nombre d'espèces de la dite liste à 340*, liste non officielle, rappelons-le, mais que j'essaie de tenir à jour depuis de longues années et que je peux transmettre au format EXCEL à quiconque m'en fera la demande.

(*) NOTA : en comptant le Cygne noir (nicheur en 2020) et le Canard mandarin (présence de couples à la Tête d'Or, à Cublize et à Arnas, à suivre), mais pas le Léiothrix jaune noté il y a bien longtemps et non nicheur, ni l'Ibis chauve, vu très récemment, mais qui n'est pas dans les catégories A, B ou C.

Pour mémoire, on a ajouté très récemment le Faucon crécerellette *Falco naumanni* sur la foi d'un signal de l'émetteur GPS dont il était équipé (voir *L'Effraie* n°51/2020), l'Aigle de Bonelli *Aquila fasciata* et le Cygne noir *Cygnus atratus* (voir la chronique de ce numéro 52), ainsi que le Canard mandarin *Aix galericulata*.

La lecture récente (TISSIER 2018) du Catalogue d'OLPHE-GALLIARD de 1891, heureusement retrouvé, avait aussi amené quelques nouvelles espèces à la liste, comme le Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*, la Marouette de Baillon *Zapornia pusilla*, le Ganga cata *Pterocles alchata*, l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra*, le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* et le Monticole bleu *Monticola solitarius*, tous non revus ensuite !

Les autres modifications de la Liste des Oiseaux de France ne concernent pas notre région.

Rédaction Dominique TISSIER

Bibliographie

- CAF (2020). Liste officielle des Oiseaux de France (catégories A, B et C). *Ornithos* 27-3, 170-185.
- DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YESOU P. (2008). *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- DUFOUR P., DUBOIS P.J., JIGUET F., PONS J.M., VEYRUNES F., WROZA S. & CROCHET P.A. (2020). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2016-2019), 15^e rapport de la CAF. *Ornithos* 27-3, 154-169.
- FREY C. & TISSIER D. (2020). Une nouvelle espèce pour le Rhône, le Faucon crécerellette. *L'Effraie* n°51, 40-41.
- LE COMTE L. & TISSIER D. (2019). *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, 285 pages.
- LPO-Rhône (2020). Base de données naturalistes : www.faune-rhone.org.
- OLPHE-GALLIARD L. (1891). *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. 74 pages. Reprise commentée : TISSIER D. (2018) in *L'Effraie* n°48, 4-35, LPO Rhône, Lyon.

Résumé : la séparation récente du taxon Oie des moissons en deux espèces distinctes, l'Oie de taïga *Anser fabalis* et l'Oie de toundra *Anser serrirostris rossicus*, amène à mettre à jour la liste des Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon qui compte désormais 340 espèces dans les catégories A, B et C. Les deux taxons y ont été vus en 1855 et 1989 pour le premier et 2006 et 2010 pour le second.

Summary: the recent split of the Bean Goose taxon into two distinct species, the Taiga Bean Goose *Anser fabalis* and the Tundra Bean Goose *Anser serrirostris rossicus*, has brought us to update the list of Birds of the Rhone and *la Métropole de Lyon* which now totals 340 species in categories A, B and C. Both taxa were seen there in 1855 and 1989 for the first and in 2006 and 2010 for the second.